

Habitat

Des financements publics pour la rénovation énergétique

On le sait vaguement, il existe des aides financières pour la rénovation énergétique des logements (isolation, chauffage, ventilation...). Oui mais quelles aides ? Pour qui sont-elles ? Quels travaux y donnent droit ? Auprès de qui les solliciter ? Brest métropole accompagne les propriétaires privés dans le méandre des dispositifs via la plateforme Tinergie.

« Le bon réflexe quand on a un projet (changer de chaudière, installer le double vitrage...), c'est de s'inscrire sur

le site internet de Tinergie, conseille Tifenn Quiguer, vice-présidente de Brest métropole chargée du logement. **Des spécialistes étudient la situation des demandeurs, recherchent les dispositifs auxquels ils sont éligibles, aident à constituer les dossiers, et assurent même une expertise technique sur le projet de travaux. »**

L'élue cite l'exemple récent d'une famille habitant près de la faculté de médecine de Brest qui a vu pris en charge 11 000 euros des 17 000 engagés pour le changement

des ouvertures de sa maison, l'isolation des combles, l'installation d'une VMC et d'une nouvelle chaudière.

« En 2016, 140 projets ont ainsi été aidés, à hauteur de 6 500 euros en moyenne. L'objectif est de 200 en 2017. Des crédits nationaux sont encore disponibles et nous aimerions en faire bénéficier les habitants. »

M.S.J.

■ Rens. : Ener'gence, 9 rue Duquesne à Brest, tél. 02 98 33 20 09. <http://tinergie-brest.fr>



© Brest métropole.

Une maison bénéficiaire des aides.